

**Jeudi**

SHERBROOKE

26 juillet 1990

81<sup>e</sup> ANNÉE — No 133

(WEEK-END: 1,00\$) 0.50¢

Domicile: 3,10\$ par semaine.

**DOSSIER A2**

**À Warwick, un pont couvert à l'abri des touristes**

**DRUMMOND A5**

**Des changements discutés au Parc des Voltigeurs**

**ÉCONOMIE B5**

**Nouveau sommet pour le dollar: 86,71 cents US**

**RDA B3**

**De Maizière parle de concessions pour sauver la coalition**



Le premier ministre est-allemand, Lothar de Maizière.

**CONFLIT C6**

**Moubarak sera médiateur entre l'Irak et le Koweït**



Le président irakien, Saddam Hussein, à gauche, a reçu le président égyptien Hosni Mubarak à Bagdad, hier.

**SPORTS D1**

**Grissom couronne la remontée des Expos en 10e**

**Viger et Quessy s'illustrent au marathon à Assen**

**MÉTÉO A2**

(207<sup>e</sup> jour de l'année)

**Variable: 29 à 15 C**  
**Lever du soleil: 5h24**  
**Coucher du soleil: 20h23**  
**Demain: nuages et soleil**



Photo La Tribune par Stéphane Lemire

**Ah, ce qu'il fait chaud...**

Rosemonde Lareau-Dussault de Sherbrooke goûtait aux plaisirs de l'eau, à la plage Blanchard, hier, sur la rivière Magog, à Sherbrooke. Selon la météo, la chaleur tant attendue devrait grimper jusqu'à 27 ou 29 degrés aujourd'hui et demain, sous un ciel ensoleillé avec passages nuageux.

**Il aurait «acheté» jusqu'à 25 automobiles sans argent**

L'individu se livre à la police

Pierre HÉBERT Victoriaville

La liste des fraudes commises par le Montréalais Patrick Daireaux, qui s'est livré aux policiers de Victoriaville et qui a comparu en justice hier, ne cesse de s'allonger. Il aurait fraudé plusieurs concessionnaires d'automobiles de l'Estrie et de la région de Victoriaville pour un montant se situant vraisemblablement entre 200 000 \$ et 300 000 \$.

Il a comparu hier après-midi au palais de justice d'Arthabaska pour répondre à une quinzaine de chefs d'accusation, seulement pour le district judiciaire d'Arthabaska, où il aurait fraudé sept concessionnaires d'automobiles de la région des Bois-Francs pour un montant supérieur à 100 000 \$. Il s'est livré aux policiers de Victoriaville mardi soir, alors qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui.

L'individu, âgé de 23 ans, a été gardé sous les verrous jusqu'à son enquête sous cautionnement, prévue pour cet après-midi.

L'accusé jouissait d'une popularité peu commune hier, à en juger par les nombreux enquêteurs de différents corps policiers qui ont fait un

saut à Victoriaville pour interroger Daireaux avant sa comparution.

**25 véhicules**

L'enquêteur chargé de cette affaire à la Sécurité publique de Victoriaville, Luc Morin, a mentionné que Daireaux aurait fait l'acquisition par fraude de 25 véhicules, dont 12 dans le secteur des Bois-Francs. Les autres régions où il aurait sévi sont Lévis, Laurier-Station, Cookshire, East Angus, Richmond et Windsor. Il aurait concentré sa vaste opération sur deux jours, les 11 et 12 juillet.

Daireaux aurait effectué ses fraudes chez des commerçants avec lesquels il avait déjà fait affaire. Ce dernier possédait une licence de commerçant d'automobiles, ce qui lui conférait une certaine crédibilité dans le milieu; les concessionnaires ne pouvaient se douter que les chèques n'étaient pas bons. Daireaux utilisait des sites dont il n'était pas propriétaire pour louer les automobiles. Il se procurait des véhicules usagés de 1988 et 1989.

L'accusé devra de toute évidence se présenter prochainement au palais de justice de Sherbrooke et de Québec pour faire face à d'autres chefs d'accusation de fraude, concernant les victimes à l'extérieur du district judiciaire d'Arthabaska.

**Les libéraux dégringolent avec Chrétien au Québec**

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

En l'espace d'un mois, soit de juin à juillet, les libéraux fédéraux ont dégringolé de 11 points dans les intentions de vote des Québécois, révèle le dernier sondage Gallup rendu public hier.

Pendant ce fameux mois, le Parti libéral du Canada s'est donné un nouveau chef, Jean Chrétien, à qui plusieurs Québécois attribuent l'échec de l'Accord du lac Meech. En outre, l'élection de M. Chrétien a eu des remous au sein du parti au Québec, avec notamment la démission du député de Shefford, Jean Lapierre.

En juin, lors du sondage précédant la mort de Meech, le Parti libéral du Canada obtenait 50 pour cent des intentions de vote au Québec. Puis, entre le 11 et le 14 juillet, plus que 39 pour cent des Québécois interrogés accordaient leur faveur au PLC. La question était: Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix?

Cette chute des libéraux est profitable tant aux conservateurs qu'aux néo-démocrates. Le Parti conservateur gagne sept points, passant de 27 à 34 pour cent des intentions de vote.

Le NPd, lui, obtient la faveur de 19 pour cent des électeurs interrogés, soit 5 pour cent de plus que le mois passé.

Si les Québécois ont réagi fortement aux événements politiques de la fin du mois de juin, le portrait national demeure sensiblement le même, car les libéraux font encore un peu mieux dans les autres régions. Ainsi, les Bleus bénéficient de l'appui de 19 pour cent des Canadiens, deux pour cent de plus qu'en juin, alors que les libéraux sont à 49 pour cent, un mince recul d'un point, et que les néo-démocrates et les autres partis sont stables respectivement à 23 et 10 pour cent.

En Ontario, selon le dernier sondage, les libéraux dominent avec 61 pour cent des intentions de vote, un point de plus qu'en juin, alors que les néo-démocrates suivent à 22 pour cent et les conservateurs à 15 pour cent.

Dans les Prairies, 18 pour cent des votes vont au PC contre 33 pour cent au PLC, 27 pour cent au NPd et 22 pour cent aux autres partis.

Dans les provinces atlantiques, le tableau se lit comme suit: 64 points pour les libéraux, 13 pour les conservateurs et 15 pour les néo-démocrates.

**Avec le Bloc québécois, Lapierre a sa mission**

Michel MORIN Sherbrooke

«Il était important pour moi d'avoir le texte d'une mission bien précise avant d'adhérer à ce nouveau groupe parlementaire. Je ne voulais surtout pas me retrouver dans une chapelle péquiste à Ottawa.»

Par ce commentaire, Jean Lapierre, député de Shefford, livrait les hésitations qu'il a manifestées avant de se joindre officiellement au Bloc québécois, le groupe parlementaire de députés indépendants du Québec siégeant à la Chambre des communes.

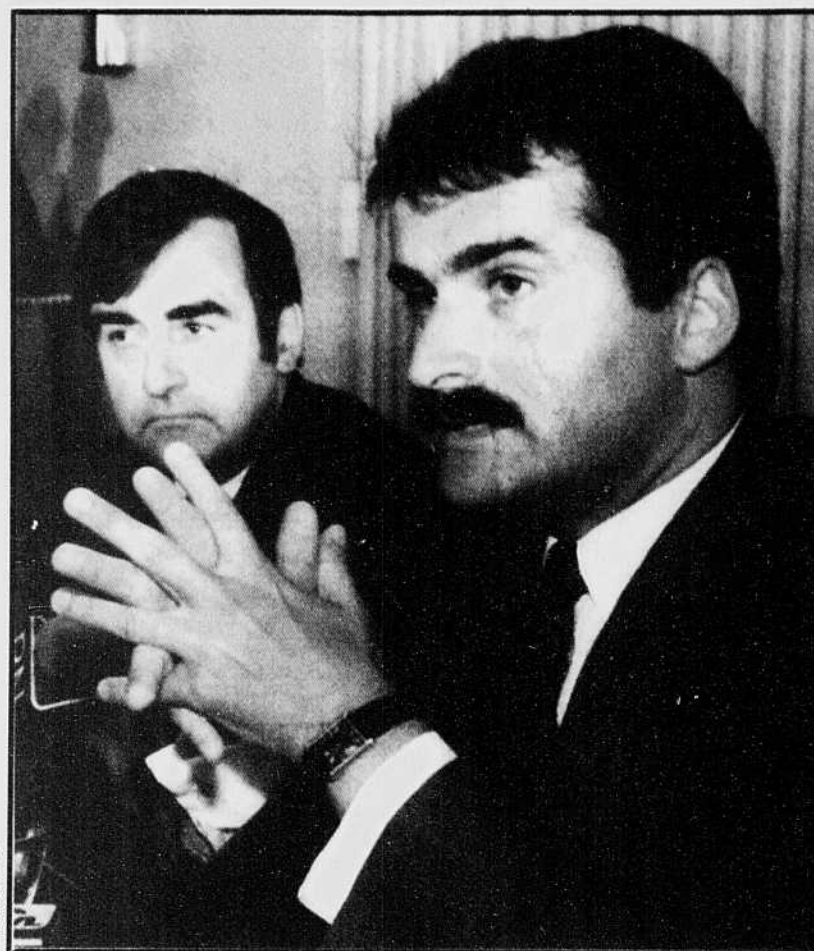
M. Lapierre, qui devait claquer avec fracas la porte du Parti libéral du Canada à cause de l'élection du nouveau chef Jean Chrétien, se voit par ailleurs confier la mission de leader parlementaire du Bloc québécois. Il doit donc rencontrer incessamment le président de la Chambre des communes pour tenter de donner à ce nouveau groupe tous les attributs d'une formation politique dûment reconnue.

**Nouveau rapport de force**

«Nous sommes en train de réformer l'institution malgré elle, dit Jean Lapierre, au cours d'un entretien téléphonique. La formation du Bloc québécois est sans précédent dans l'histoire parlementaire. Tous les députés jouissent d'une entière liberté d'opinion, c'est-à-dire que nous ne sommes pas liés par la ligne de parti. Je pense que nous allons contribuer au nouveau rapport de force que va se donner le Québec. Étant bien entendu que nous reconnaissons dans l'Assemblée nationale la seule institution qui puisse représenter adéquatement le peuple québécois.»

De son côté, François Gérin, député de Mégantic-Compton-Stanstead, se félicite de l'adhésion de son homologue de Shefford au sein du Bloc québécois, présidé par l'ancien ministre conservateur de l'Environnement, Lucien Bouchard.

«La venue de Jean porte à sept le nombre de députés membres du Bloc québécois. Et je crois bien que d'autres députés vont se joindre à nous sous peu. Il faut bien comprendre que le Bloc québécois ne sera pas à la remorque du gouvernement du Québec. Cependant, les députés membres de ce groupe parlementaire seront en contact constant avec les députés québécois et la souveraineté du Qué-



L'ex-libéral Jean Lapierre fera la promotion de la souveraineté du Québec au parlement fédéral avec d'autres députés du Bloc québécois regroupés autour de l'ex-ministre conservateur Lucien Bouchard (à gauche).

bec va se jouer à l'Assemblée nationale. Nous sommes à Ottawa pour défendre entièrement les intérêts du Québec», commente François Gérin.

**Responsabilités**

Le député indépendant de Mégantic-Compton-Stanstead ne s'est pas encore vu déléguer de responsabilités précises au sein du Bloc québécois. Mais comme il estime que ce groupe parlementaire aura besoin de fonds pour assurer sa démarche politique, il croit plausible d'hériter du financement populaire.

«Il y a également le dossier de l'agriculture qui est d'une extrême importance pour le Québec, dit-il. Les responsabilités doivent être attri-

bues dans quelques semaines à tous les membres de notre groupe.»

Quant à Jean Lapierre, il espère bien obtenir l'appui de ses électeurs de Shefford. «J'ai mené des consultations dans mon comté et j'obtiens un niveau d'appui de 97 pour cent. Quand on est député, tout est laissé au jugement de nos électeurs.»

Les deux politiciens espèrent maintenant que le candidat indépendant dans Laurier-Sainte-Marie, Gilles Duceppe, remportera la victoire. Incidemment, le Bloc québécois devrait donner un coup de pouce au candidat indépendant. Gérin et Lapierre devaient tous deux participer à une assemblée partisane, hier, dans cette circonscription.

Le Bloc québécois croit pouvoir rester uni malgré les divergences à venir

B1

**La GRC ne prendra pas les Mohawks d'assaut, selon Siddon**

(D'après PC)

La GRC ne prendra pas d'assaut les barricades d'Oka et de Kahnawake. Il n'y a absolument aucun plan en ce sens, a déclaré hier Tom Siddon, ministre fédéral des Affaires indiennes.

«C'est un non-sens complet que d'affirmer une telle chose», a-t-il dit en allant assister, hier soir, à une réunion des ministres du cabinet Mulroney sur les affrontements d'Oka.

Cette déclaration fait suite à celle des leaders autochtones qui ont affirmé que la police préparait un nouvel assaut des barricades. Assaut qui, cette fois-ci, serait dirigé par la GRC. Les autochtones d'Oka ont rapporté que des agents de la GRC préparaient un centre d'évacuation et demandaient aux gens de faire leur valise et de quitter les lieux.

Le ministre Siddon a déclaré que les questions traitant des activités spécifiques de la GRC autour des barricades devaient être posées au solliciteur général, Pierre Cadieux, qui devait assister à la rencontre des ministres hier soir.

Cette rencontre est la seconde en autant de jours à porter sur les affrontements qui ont commencé le 11 juillet lorsque les policiers de la Sûreté du Québec ont essayé de forcer la barricade érigée à Oka par les Mohawks.

Le ministre a refusé de commenter davantage les remarques émises plus tôt cette semaine par son sous-ministre, Harry Swain, décrivant les Warriors comme une organisation criminelle.

**À Québec**

De son côté, le gouvernement du Québec prône la patience et la prudence et continue de croire en un règlement négocié de la crise qui perdure à Oka depuis maintenant 15 jours.

Il rejette toute action militaire et toute nouvelle intervention policière pour le moment et s'abstient de faire tout commentaire qui pourrait nuire aux pourparlers que continue laborieusement d'entretenir par téléphone le ministre John Ciaccia avec les Mohawks de Kanesatake.

Hier, ni M. Ciaccia, ni le premier ministre Robert Bourassa n'ont voulu rencontrer la presse pour éviter

jours et susceptibles de jeter de l'huile sur le feu.

**Pas tous des criminels**

M. Elkas a tenté de tempérer les déclarations incendiaires du gouvernement fédéral qualifiant les Warriors de criminels.

«Il est possible, dit-il, que certaines personnes qui tiennent les barricades à Oka soient des criminels mais je ne peux le confirmer. En outre, a-t-il ajouté, il ne faudrait pas assumer que tous ces gens-là derrière les barricades sont des criminels. Il y a là des gens qu'on connaît très bien et avec qui le gouvernement a déjà négocié dans le passé.»

Le ministre affirme par ailleurs qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que la Sûreté du Québec ait ouvert des dossiers d'enquête criminelle à la suite des événements d'Oka. «Quand des gens volent ou détruisent des autos, se promènent avec des armes prohibées, bloquent un pont, des routes, il me semble que c'est normal», dit-il, en écartant toutefois toute tentative d'arrestation à court terme compte tenu des circonstances.

D'autre part, selon M. Elkas, il est faux de prétendre que la Sûreté du Québec soit en train de «faire crever de faim» les gens qui se trouvent derrière la barricade en empêchant leur ravitaillement. La Croix-Rouge a libre accès, dit-il, et en moyenne 50 personnes, chaque jour, vont et viennent de part et d'autre de la barricade avec des vivres pour nourrir leur famille.

Enfin, il a qualifié d'exagérées les accusations de harcèlement et de discrimination adressées à la SQ par la Commission des droits de la personne.

M. Elkas a précisé que l'opération policière à Oka et Châteauguay coûte à l'État chaque jour entre 850 000 \$ et 900 000 \$.

Autres textes en A6



Le ministre Sam Elkas

qu'un commentaire mal interprété ne compromette les démarches du ministre des Affaires autochtones, qui demeure semble-t-il, le maître du jeu à Québec.

Seul le ministre de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, a daigné parler aux journalistes pour faire le point au terme du conseil des ministres en début d'après-midi. Sommairement, il a indiqué que la position du gouvernement restait la même et a tenté de minimiser la portée de certaines informations parues ces derniers

## Conduite en état d'ébriété: les amendes sont plus chères ici qu'ailleurs

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Les conducteurs convaincus d'ébriété au volant encourrent-ils des amendes plus chères dans le district de St-François qu'ailleurs au Québec?

Il semble bien que oui puisque le juge visiteur Yvon Sirois de la Cour du Québec, qui siège ici cette semaine, ne semble pas connaître d'autres districts où la pénalité habituelle pour cette infraction est de 500 \$.

La loi prévoit une amende variant de 300 \$ à 2000 \$ pour l'ivresse au volant ou une peine maximale de six mois de détention.

Ce sujet a été soulevé hier à la suite de l'aveu de culpabilité d'un individu pour une infraction de cette nature remontant au 8 février.

Le procureur Pierre Proulx a informé le tribunal que l'amende courante était de 500 \$ dans le district.

On se rappellera que ce montant est appliqué à Sherbrooke depuis l'été 1983 alors qu'un juge avait informé les conducteurs que l'ébriété au volant entraînerait dorénavant une pénalité plus lourde.

Me Proulx a expliqué que cette pratique avait pour objet de dissuader les contraventions et d'établir une démarcation pour les personnes ayant des revenus minimes.

Le juge Sirois a demandé des informations additionnelles au sujet de cette coutume qui n'est pas appliquée ailleurs.

Me Jean Leblanc a rappelé que le législateur avait prévu une amende à partir de 300 \$ pour cette infraction.

Il a émis l'opinion que certains pourraient aussi prétendre qu'un quantum de 1000 \$ serait plus dissuasif que 500 \$.

Le tribunal a condamné l'accusé à une pénalité de 400 \$, à une amende compensatoire de 50 \$ et à une interdiction de conduire pendant trois mois.

Le prévenu, qui avait déjà commis une infraction semblable en 1984, a été intercepté à la suite d'une conduite erratique et a fourni un échantillon d'haleine contenant un taux de 170 mg d'alcool.

Par ailleurs, un autre conducteur a obtenu un délai additionnel de quatre mois pour entreprendre le paiement d'une amende de 350 \$ qui lui avait été imposée le 20 novembre pour ivresse au volant.

Me Claude Leblond avait soumis que son client avait été victime d'un accident de moto en 77 qui l'a rendu invalide à cause d'une blessure grave à un genou et de la perte d'un œil.

Ce justiciable a réclamé une compensation de 450 000 \$, qui n'est pas encore réglée, avant l'instauration de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la loi de Mme Payette.

L'assistance sociale a réduit ses prestations de 467 \$ à 462 \$ parce qu'il a refusé un emploi de manoeuvre et il en a appelé de cette décision.

## Les ponts couverts à découvert... Les ponts couverts à découvert... Les ponts

# A Warwick, le propriétaire du pont ne veut pas céder son bien historique

Malgré les offres d'achat, la famille Desrochers tient à éviter l'achalandage touristique sur ses terres

**NDLR: Plus beaux témoins du développement en Estrie, les ponts couverts demeurent un attrait certain dans la région. Aujourd'hui, le journaliste Pierre Hébert relate le cas particulier du vieux pont de Warwick construit vers 1920. La Tribune terminera demain la publication d'une série de textes sur les ponts couverts.**

Pierre HÉBERT Warwick

Les membres de la Société d'histoire de Warwick, les autorités municipales du canton de Warwick et la Corporation touristique des Bois-Francis assistent impuissants depuis plusieurs années à un bien triste spectacle: le déperissement du seul pont couvert de la région.

Contrairement à d'autres territoires, les divers intervenants du milieu sont conscients de l'apport patrimonial du pont, construit dans les années 1920. Ils aimeraient bien rénover et rafraîchir ce monument qui longe la route menant vers St-Albert, à Warwick. Cependant, ils ne peuvent y toucher sans l'autorisation du propriétaire, M. Clément Desrochers.

De nombreuses personnes et groupes ont tenté à plusieurs reprises au fil des années de convaincre M. Desrochers de vendre le pont dans le but avoué d'en faire un attrait touristique. Il a toujours rejeté les propositions en ce sens.

«Nous avons eu plusieurs offres. Certaines personnes voulaient en faire une halte routière, ou un attrait touristique. Pour nous, il n'est pas question que des touristes viennent sur notre propriété», a soutenu l'épouse du propriétaire, Mme Ghyslaine Desrochers.

Elle ajoute que l'attraction du pont créerait un achalandage à proximité de leurs terres. La famille Desrochers préfère conserver sa quiétude en refusant de céder le monument patrimonial.

«Nous utilisons le pont pour nos besoins personnels et lorsqu'il survient un bûche sur le rûche», a soutenu Mme Desrochers. La rivière coupe la terre de cette famille et le pont permet d'accéder à l'autre rive.

Selon les propos de Mme Desrochers, ce n'est pas demain la veille que la famille se départira de



La population de Warwick assiste impuissante au délabrement du seul pont couvert sur le territoire des Bois-Francis.

ce joyau qui perd quotidiennement de son éclat. «Nos fils ont l'intention de cultiver la terre et ils auront besoin du pont. Nous conserverons toujours la ferme», a-t-elle soutenu.

### Historique

Le gouvernement du Québec a remis le pont couvert à la municipalité du canton de Warwick au moment de l'élargissement de la route de St-Albert, vers 1957. Les travaux ont nécessité l'érection

d'un nouveau pont d'où l'inutilité de l'ancien. D'ailleurs, le gouvernement ne désirait pas s'encombrer d'un pont désuet.

«La corporation a remis le pont couvert à Louis Desrochers (père de Clément Desrochers, maintenant décédé) parce qu'il était situé sur son terrain. Il n'existe aucun document de cette transaction dans nos archives. Sans doute qu'il s'agit d'une entente verbale. Maintenant, ça fait plus de 30 ans que les Desrochers

possèdent le pont. Il est impossible de le reprendre», a expliqué le maire du canton de Warwick, M. André Laroche.

La municipalité a tenté en vain d'acheter le pont en 1987. «Nous avions eu un octroi d'Hydro-Québec à la suite du passage de la ligne électrique sur notre territoire et nous avions l'intention de rénover le pont. La famille Desrochers a refusé notre offre d'achat», a souligné M. Laroche.

Un peu plus tôt, la Société d'histoire de Warwick et un groupe de jeunes ont tenté sans succès d'acquiescer le pont pour l'utiliser à différentes fins.

L'agent de promotion à la Corporation de développement touristique des Bois-Francis, M. Yves Bernier, a précisé que le pont couvert représentait tout de même un attrait touristique intéressant. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'il est inscrit à l'intérieur du circuit touristique de la région.

Il est possible d'admirer le pont ou du moins ce qu'il en reste, de la route de St-Albert. En fait, cette construction des années 1920 est située à proximité de la route. Les longues branches émergeant du sol ont commencé à masquer ce joyau, et plusieurs planches se sont détachées de la structure. Une chaîne interdit l'accès au pont.

## Un pont assis directement sur le roc dans l'Amiante

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

Seulement deux ponts couverts enjambe les cours d'eau de la grande région de l'Amiante, dont un seul est situé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante.

Il s'agit du «pont Bolduc» situé dans le rang 7 à Sainte-Clothilde-de-Beauce, à l'extrémité Est du territoire de la MRC de l'Amiante. Ce pont joint le rang 7 de la rivière Dupuis au rang Saint-Victor dans la MRC Robert-Cliche. Construit en 1937, ce pont est encore en très bonne condition.

Mais, le pont couvert le plus populaire dans la région est, sans contredit, celui qui enjambe la rivière Palmer, sur le chemin Gosford, entre Inverness et Sainte-Agathe. Ce secteur est fort fréquenté par la population de la région de Thetford Mines pour la baignade et les cascades tumultueuses des chutes Palmer. Connus sous les vocables de «pont Rouge» ou «pont du moulin de Reed», cette structure de bois a été construite en 1925 et s'étend sur une trentaine de mètres. Ce pont présente une caractéristique particulière, soit d'être le seul au Québec à trouver son assise directement sur le roc.

## Moins de visiteurs que prévu à la station Montjoye

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

La faible affluence aux activités de la station touristique Montjoye de North Hatley oblige l'adminis-

tration de l'établissement à congédier cinq des dix employés affectés aux randonnées en roulis de montagne.

Les randonnées en roulis de montagne, habituellement offertes aux visiteurs tous les jours de la semaine, ne seront dorénavant plus pratiquées les lundis et mardis. C'est sur l'avis du gestionnaire de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP), M. Armand Charette, que la direction du centre a pris cette décision.

Il faut mentionner que les employés de la station touristique sont rémunérés selon les profits enregistrés au Domaine Montjoye. «En raison du mauvais temps, mais aussi du manque de publicité, l'achalandage n'est vraiment pas très bon cet été», explique Jean-Claude Tremblay, directeur-général de l'établissement.

Le mauvais temps, au Domaine Montjoye, on ne peut rien y faire. Pour ce qui est de la publicité, on attend les recommandations de la firme RCMP. Le rapport des experts en comptabilité à d'ailleurs été déposé à la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), qui devrait, incessamment, prendre des décisions importantes pour l'avenir de la station touristique.

Pour ce qui est des services d'hébergement et de récréation, autres que les roulis de montagne, les activités de la station touristique se poursuivent tout l'été. «On s'attend naturellement à un bien meilleure saison cet hiver. Tout dépendra cependant des décisions qui seront prises par la GRC», explique M. Tremblay.

Rappelons que depuis le 30 mai dernier les deux propriétaires de la

station touristique, Pierre Doyer et Michel Chouinard, sont soupçonnés d'être à la tête, au Canada, d'un important réseau de drogue internationale. La GRC, chargée de l'affaire, a saisi les installations et mandaté la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré pour assurer la gestion de l'important site touristique estrien.

## L'enquête du maire Lavallée est reportée en septembre

Sherbrooke

L'enquête préliminaire du maire de Rock Forest Gaétan Lavallée, qui est inculpé d'abus de confiance et de corruption dans les affaires municipales, aura lieu le 20 septembre.

Cette date a été arrêtée hier par le juge Yvon Sirois de la Cour du Québec à la suite d'une recommandation commune du procureur Pierre Proulx et du défenseur Michel Beauchemin.

M. Lavallée, âgé de 46 ans, de Rock Forest, était absent pour la fixation de cette procédure.

Son enquête avait été remise une première fois parce que son avocat était retenu chez lui par une pneumonie mais il avait insisté pour obtenir une date rapprochée.

On se rappellera que le maire de Rock-Forest avait été inculpé à la suite d'une pré-enquête tenue le 9 mai.

Il doit répondre d'abus de confiance en sollicitant de M. Germain Bélanger le paiement d'une somme d'argent pour favoriser l'exécution d'un acte officiel ainsi que de corruption en exigeant ou offrant d'accepter une somme de 5000 \$ en considération d'accomplir un acte officiel. Les gestes reprochés remonteraient au mois d'octobre.

## LA QUOTIDIENNE

985-0125

## L'EXTRA

125659

## METEO

Montréal (PC)

Prévisions du Québec émises par Environnement Canada à 16h30 hier pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Situation générale: un anticyclone presque stationnaire sur les Grands Lacs donnera du soleil sur la majorité des régions jeudi et vendredi. Cependant, l'air humide permettra la formation de quelques orages ou orages, à quelques endroits. Les températures demeureront légèrement au-dessus des normales les deux jours.

**Estrie:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 15. Max. de 27 à 29. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Trois-Rivières, Drummondville, Québec et Beauce:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. de 26 à 28. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Montréal et Hull:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 15. Max. de 27 à 29. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. de 26 à 28. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Lac-St-Jean, Saguenay et La Tuque:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. de 24 à 27. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. de 21 à 24. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon:** ciel variable. Min. près de 12. Max. de 20 à 23. Vendredi: orages dispersés.

**Boie-Comeau:** possibilité d'averses (30 pour cent). Min. près de 12. Max. de 19 à 22. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 12. Max. de 24 à 27. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lièvre:** ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 13. Max. de 27 à 29. Vendredi: généralement ensoleillé.

**Sept-Îles:** possibilité d'averses (30 pour cent). Min. près de 13. Max. de 18 à 21. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

**Basse-Côte-Nord, Anticosti et secteur à l'ouest de Chevery:** averses dispersées (40 pour cent). Min. près de 12. Max. de 17 à 20. Vendredi: ciel variable.

### Vers le soleil

Acapulco	26	34	Barbade	28	30
Bermudes	28	31	Brownsville	26	34
Daytona Beach	25	34	Guadalajara	16	27
Guadeloupe	25	32	Honolulu	25	31
Kingston	27	34	La Havane	25	31
Las Vegas	26	39	Los Angeles	20	26
Mozambique	25	26	Merida	23	36
Mexico	18	24	Miami Beach	27	34
Myrtle Beach	25	32	Nassau	25	33
Orlando	26	35	Palm Springs	26	41
Reno	11	29	San Juan	27	30
Tampa	28	33	Trinidad	24	31
West Palm Beach	26	33			

## EXPRESS eau

Les conditions de la plage BLANCHARD

coliformes fécaux: 45 / 100 ml

au 11 juillet

température de l'eau: 23°

pH: 7,7

qualité de l'eau: bonne

Réalisé par CHARMES en collaboration avec

La Tribune. Provenance: le ministère de l'Environnement

## INDEX

Arts: D-5

Décès: C-5

Économie: B-5

Éditorial: B-2

Petites annonces: C-1

Secrets mal gardés: B-4

Sports: D-1

Vivre: B-4

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

### ADMINISTRATION

Jean-Guy Dubuc Jean-Guy Farah

Président et éditeur Vice-président

Finances et administration

### RÉDACTION

Jean Vigneault Maurice Cloutier

Rédacteur en chef Adjoint-chef nouvelles

Roch Bilodeau Stéphane Lavallée

Chef éditorial-adjoint Chef de pupitre

Pierre-Yvon Bégin Denis Messier

Chef des nouvelles Directeur des pages sportives

### PUBLICITÉ

J. Bertin St-Amand Gilles Boisjoly

Directeur marketing Directeur des ventes

### PRODUCTION

Jean-Pierre Robitaille Gérard Pâpin

Directeur de la production Adjoint

J. Jacques Delorme Gaston Grenier

Chef des opérations Adjoint

Benoît Côté

Chef pressier

### COMPTABILITÉ

André Corriveau Julianna Paulin

Contrôleur Gérante du crédit

### TIRAGE

Jean-Nil Laplante André Cusseau

Directeur au tirage Adjoint au directeur

### GÉRANTS DE DISTRICT

Pierre-Alain Dion Claude Ouellet

Jacques Faucher Gaston Pinard

Michèle Fournier Jean-Charles Poulin

Michel Lavoie Pierre Fournier

### EXPÉDITION

Michel Doyon BÂTISSE

Gérant Responsable

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits

déservis par complot et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6

mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre

territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois

\$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays, 1 an

\$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de

l'Association des quotidiens de langue française, membre de

l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit

Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la

presse catholique. Sources d'informations: Presse

canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse.

Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et

les agences affiliées sont autorisées à reproduire les

informations de La Tribune.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 90-07-25**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

2	3	5	6	7
15	19	27	30	31
37	39	42	43	46
54	60	62	64	67

Prochain tirage: 90-07-27

**TV A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**AU CENTRE CULTUREL**  
Salle Maurice O'Bready

**EN VENTE ACTUELLEMENT:**

- Jusqu'au 25 août (du mardi au samedi)  
- 4-5-6 septembre (20h)

**PÉCHÉ MORTEL, théâtre d'été**  
ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON, supplémentaire

**LES ABONNEMENTS DU CENTRE CULTUREL**

**NOS SÉRIES:**

**Théâtre de la découverte**  
Les mardis et mercredis de la comédie  
**Rires et drôleries**  
**Danse (en collaboration avec le Théâtre Centennial)**  
**Musique classique (en collaboration avec le Théâtre Centennial)**  
**Musique «Plein son» (en collaboration avec le Théâtre Centennial)**  
**Humoristes**  
**Chanson I**  
**Chanson II**  
**Cinéma**

UNE COLLABORATION DE LA TRIBUNE

**La Tribune**

**Sherbrooke (MM)**

**L'augmentation des prix du bois ne satisfait pas les producteurs**

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie se dit fort déçu de l'augmentation des prix décrétée par la Régie des marchés agricoles dans le litige qui opposait les producteurs à la papetière Kruger.

Son président, Marius Blais, a fait savoir, par le biais d'un communiqué, que la décision de la Régie des marchés agricoles constitue un non-sens.

«On est au centre du Québec et les prix de vente du bois s'appliquent sur des volumes livrés à l'usine. Visiblement, la Régie n'a rien octroyé pour les hausses liées au transport du bois et pour les coûts inhérents à la mise en marché, déplore Marius Blais. Comment allons-nous pouvoir négocier une augmentation avec les transporteurs maintenant? On ne nous a laissé aucune marge de manoeuvre.»

Les producteurs de bois réclamaient une augmentation de 4 \$ par mètre cube apparent pour 1990. La Régie des marchés agricoles a accor-

dé une augmentation de 1,15 \$ par mètre cube (ou 4,16 \$ la corde) pour le sapin-épinette livré à l'usine de Trois-Rivières par les producteurs de bois des syndicats et de l'office des régions de Montréal, Mauricie, Estrie, Be

## La Ville pourrait s'associer à l'organisation de la Fête

... mais il n'est pas question pour le moment d'éponger le déficit, dit le conseiller Cardin

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke pourrait éventuellement participer à l'organisation de la Fête des environs, mais pas question pour le moment qu'elle comble le déficit de cet événement pour 1990, croit le président du Comité administratif, Serge Cardin.

«À première vue, ce n'est pas le rôle de la Ville de subventionner le déficit des fêtes populaires», pense-t-il, soulignant que plusieurs événements publics ont lieu chaque année à Sherbrooke.

Il estime en outre que la Ville pourrait un jour identifier un événement comme étant LA fête de Sherbrooke, s'y associer et subventionner en conséquence, mais pour le moment ce choix reste à faire.

Dans l'immédiat, croit M. Cardin, le dossier de la Fête des environs devra faire l'objet de discussions au conseil municipal.

A son avis, toutefois «tant et aussi longtemps qu'on aura pas les chiffres exacts (de l'édition 1990) et les demandes exactes de CHARMES», il sera difficile pour les élus de se prononcer.

### Le déficit

Après avoir dû éponger l'an dernier des pertes de 24 000 \$, la Corporation de gestion CHARMES, responsable des finances de la Fête des environs, fait de nouveau face cette année à un déficit, dont le montant n'est pas encore connu.

Le président de l'organisme, Ulric Chainé, a laissé entendre au début de la semaine que Sherbrooke pourrait être appelée à participer à l'organisation de l'événement l'an prochain.

Depuis 1988, la Fête est sous la responsabilité de la Corporation de gestion CHARMES, mais la dernière édition a été confiée à la Corporation des fêtes de l'environnement de l'Estrie.

Sherbrooke a contribué pour 387 000 \$ à la Corporation de gestion CHARMES pour l'année 1990, dont le mandat est la sensibilisation à l'environnement et l'aménagement des berges.

De plus, elle appuie la Fête en fournissant la surveillance policière et le service des incendies.

D'autre part, la Société de développement touristique (SDT) sera appelée à se pencher sur l'avenir de la Fête des environs et son importance comme événement touristique pour la région.

«Évidemment, la Fête des environs devient une activité importante. Est-ce qu'elle a un impact plus large que local? On devra évaluer l'impact touristique de cet événement», dit le président de la SDT, Gaston Leroux.

Il précise que la Société doit élaborer pour cet automne un plan de développement touristique qui devrait intégrer la Fête des environs.

Pour sa part, le directeur général de la Ville, Roch Létourneau, juge que le thème de l'environnement constitue un bon choix et pense que la question du financement devra être étudiée dans une perspective de développement régional.

Quant à la possibilité de clôturer le parc Jacques-Cartier, où se déroulent les activités, M. Létourneau répond que le plan d'aménagement du parc attendu pour la fin de l'été permettra de déterminer si l'emplacement doit être équipé pour de grands événements publics.

## 60 % des magasins sont maintenant ouverts le mercredi soir au Carrefour

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

De quarante pour cent qu'il était il y a trois semaines, le pourcentage de commerçants du Carrefour de l'Estrie qui ouvrent leurs portes le mercredi soir est passé à soixante pour cent hier soir.

C'est donc dire que vingt pour cent des commerçants, opérant l'une des 174 boutiques ou l'un des six magasins à grande surface, ont révisé leur position en faveur de l'ouverture le mercredi soir. Selon le directeur général du centre commercial, M. André David, la raison est bien simple: les alléchantes recettes qu'ils peuvent réaliser.

Dans le mail du centre commercial hier soir, ce n'était pas la cohue. Cet achalandage plutôt discret n'est toutefois pas représentatif de ce que réserve jusqu'à maintenant le commerce du mercredi soir. Les acheteurs se sont tout de même déplacés en assez grand nombre compte tenu que l'habitude de consommation n'est pas encore créée, du beau temps de la journée d'hier et bien sûr des vacances de la construction.

Malgré cela, quarante pour cent des commerçants du Carrefour de l'Estrie tiennent toujours à laisser leurs portes fermées. Du côté de la direction, M. David assure qu'il n'est pas question de forcer la main aux récalcitrants. «S'ils veulent perdre de l'argent, c'est leur affaire», exprime celui-ci.

Selon André David, le calcul est simple. «Comme nous ouvrons à 10 h plutôt qu'à 9h30, les commerces ne se trouvent qu'à être ouverts 2 heures et demie de plus qu'à l'habitude. Comme la majorité des employés sont rémunérés un peu plus de 5,00 \$ l'heure, si on en compte trois par boutique, ça ne fait tout de même pas plus de 45 \$. Dans plusieurs des boutiques, une seule vente et c'est certain qu'ils ne perdent pas», explique l'administrateur du centre commercial. De là à être rentable il n'y a qu'un pas.

### Retournée des classes

«De toute façon, on n'a pas vraiment le choix. La loi a été adoptée, c'est maintenant à nous d'en profiter», poursuit André David. Les



Environ 40 pour cent des commerçants du Carrefour de l'Estrie choisissent de ne pas ouvrir leurs portes le mercredi soir.

## L'homme d'affaires André Houle se donne six mois pour relancer Le Baron

Sherbrooke (DD)

L'homme d'affaires André Houle se donne six mois pour relancer l'hôtel Le Baron de Sherbrooke, dont il prévoit devenir officiellement propriétaire dans moins d'une semaine.

Il a indiqué hier que pour parler avec la Caisse populaire de Thetford Mines, créancier hypothécaire de l'hôtel, progressent et qu'une nouvelle rencontre doit avoir lieu demain.

Invité à dire où en sont les pourparlers entamés mardi avec les responsables de la Caisse populaire, M. Houle a simplement indiqué: «On avance».

Il doit par ailleurs s'entretenir demain avec les représentants syndicaux des employés de l'établissement sur les modalités de retour au travail.

### Règlement

M. Houle prévoit régler définitivement la transaction avec la Caisse populaire de Thetford Mines vers le milieu de la semaine prochaine.

«D'après moi, ça devrait se finaliser au milieu de la semaine prochaine, mardi ou mercredi», a-t-il dit.

Invité à préciser s'il est le seul investisseur avec qui la Caisse populaire négocie actuellement, M. Houle répond par l'affirmative.

«Il ne semble pas y en avoir d'autres, je serais le seul», dit-il.

Malgré plusieurs tentatives, il a été impossible de parler avec le responsable du dossier à la Caisse populaire de Thetford Mines.

La firme Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP), mandataire de la Fiducie Desjardins, a reçu quatre soumissions pour l'hôtel.

M. Houle se dit par ailleurs confiant de pouvoir relancer l'hôtel fermé depuis le 26 juin en raison de difficultés financières éprouvées par la chaîne Roussillon et d'une reprise bancaire.

«D'après moi, au bout de six

commerçants du Carrefour de l'Estrie ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour éviter d'être soumis à cette nouvelle loi. Mais voilà que l'on songe maintenant qu'elle pourrait bien être rentable.

«Le nombre de commerçants ouvrant leurs portes le mercredi soir est croissant. Quand les ventes de la rentrée des classes vont debiter, la grande majorité des recalcitrants devraient emboîter le pas», croit l'administrateur.

Pendant ce temps-là, au centre-ville de Sherbrooke, c'était fort tranquille sur la rue Wellington. Quelques passants, seulement, regardaient les vitrines. C'est le 6 août prochain que les commerçants membres de la SIDAC se réuniront afin de jeter les dés sur l'épineuse question de l'ouverture le mercredi soir. À l'heure actuelle, la grande majorité des propriétaires de la rue Wellington s'y oppose.

## L'homme d'affaires André Houle se donne six mois pour relancer Le Baron

mois, ça ne paraît pas», a indiqué hier l'homme d'affaires propriétaire de l'hôtel Le Colibri, à Victoriaville.

L'hôtel Le Baron devrait par ailleurs conserver son nom. Son nouveau propriétaire prévoit l'exploiter comme un établissement indépendant.

### Milieu d'août

Quant au calendrier de réouverture, M. Houle a l'intention de rouvrir les chambres et la salle à manger du Le Baron vers le milieu d'août, soit une quinzaine de jours après la finalisation de la transaction.

Les autres services (bar, salles de réception, etc.) reprendront vraisemblablement en septembre.

L'homme d'affaires entend d'autre part investir 300 000 \$ durant la première année en travaux de rénovation, notamment au restaurant de l'hôtel et pour rafraîchir les chambres.

L'extérieur de l'édifice sera également retouché.



## Contravention de... 3000 \$

Double choc pour les dizaines d'automobilistes sherbrookoïses qui, hier, vers 17 h, au coin de Wellington et Frontenac, ont été accostés par un individu portant un masque à gaz. C'est que Tooker Gombert, un citoyen d'Edmonton, remettait de drôles de contraventions au montant symbolique de 3000 \$ pour sensibiliser les gens au fait que l'automobile constitue un danger pour l'environnement. Gombert, qui prône fortement la bicyclette comme moyen de transport en milieu urbain et le train en milieu rural, a déjà distribué plus de 7000 contraventions du genre à travers le Canada.

## Des moments angoissants pour plusieurs étudiants

Retard considérable dans la livraison des prêts

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

Des 6358 universitaires du Québec à qui on a accordé une bourse d'études, seulement 3254 ont reçu l'argent qui leur permet de poursuivre leurs études. Des 3104 qui attendent, de plus en plus impatientement, 1400 préparent actuellement leurs examens de fin session estivale à l'université de Sherbrooke.

C'est que dans la nuit du 12 au 13 juillet une panne électrique, tant redoutée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science a effacé certaines données. En plus de la panne, une nouvelle loi sur l'aide financière aux étudiants et l'implantation d'un nouveau programme informatique, il n'en fallait pas plus pour que le retard soit aussi considérable. La session d'automne débute dans trois semaines.

Trois étudiants en informatique de l'université de Sherbrooke sont des 1400 qui attendent «désespérément» leur chèque. «J'ai dû emprunter de l'argent à mes amis, ceux qui ont reçu leur chèque, et aussi à mes parents», explique Réal Simard, un étudiant inscrit au système coopératif en informatique.

Martin Beaulieu, lui, réussira à terminer la session sans problème. Est-il moins dépensier, plus prévoyant? L'histoire ne le dit pas. Quoi qu'il en soit Martin a réussi à se mettre suffisamment d'argent de côté pour terminer sa session. C'est au moment de partir en stage que la situation se corsera, il attend donc lui aussi le prêt que lui accorde le gouvernement québécois.

Christian Bolduc, lui, a reçu sa bourse, ce qui le réjouit, même si elle

est arrivée en retard. C'est que Christian, âgé de 29 ans, est le père d'un jeune enfant dont il a la charge. La période d'attente a été des plus difficiles pour lui.

Nancy Perron a, pour sa part, demandé secours à sa soeur. «Je peux bien sûr demander de l'aide à mes parents, mais c'est aussi difficile pour eux», explique la jeune femme de 21 ans.

Les quatre compagnons étudiant en informatique ont la chance de pouvoir compter sur une aide extérieure. Ce n'est pas le cas de tous les étudiants. Pour pallier aux difficultés financières que peuvent rencontrer certains, le responsable du service d'aide aux étudiants, Paul Berthold a conclu une entente avec les banques et les caisses populaires de la région pour que celles-ci acceptent d'accorder des prêts relais, une avance sur ceux qui suivront.

D'autre part, l'association étudiante a mis sur pied, au cours des années, une banque de secours de 15 000 \$, pour dépanner ceux qui en ont le plus besoin.

Malgré les soucis financiers qui se font de plus en plus pesant le groupe d'amis en informatique rencontré par La Tribune garde un beau sourire. Derrière leur dos cependant les doigts sont croisés, ils espèrent que la situation se règle le plus rapidement possible. Ce à quoi les autorités ministérielles répondent: le plus rapidement possible.

Les étudiants qui débiteront en automne ont quant à eux reçu l'assurance que la situation serait rétablie et qu'ils pourraient bénéficier de l'aide financière qui leur ait accordée.

## «C'est un incident bien involontaire»

La compagnie de transport Jean-Paul Vallée reconnaît avoir déversé de l'huile

Rock Forest (MM)

«C'est un incident bien involontaire. Je comprends la frustration des voisins. Il s'agit d'une situation hors de mon contrôle et je dois avouer que ça me met hors de moi.»

Gilles Lebrun, mécanicien à l'emploi de la compagnie de transport appartenant à Jean-Paul Vallée, à Rock Forest, n'avait pas le cœur à la fête, hier.

Pressé de questions par les journalistes voulant en savoir plus long sur le déversement accidentel d'huile dans un fossé qui sépare les propriétés de MM. Marcel Daigle et Robert Gagnon, en bordure du boulevard Université, à Rock Forest, le mécanicien a rapidement reconnu la responsabilité de l'entreprise pour laquelle il travaille.

«C'est la première fois qu'un déversement d'huile d'une telle envergure se produit. Il s'est fait à notre insu et c'est très malheureux. Mais nous ne sommes pas des sauvages. Je suis tout à fait d'accord pour protéger l'environnement. C'est pourquoi nous allons immédiatement apporter des corrections.»

Du reste, les 15 employés de cette compagnie n'ont pas accueilli de gaieté de cœur tout le tapage entourant cette affaire. Mardi soir, dès que Marcel Daigle et Robert Gagnon ont constaté la présence d'huile en bordure de leurs terrains, ils ont immédiatement alerté la Sûreté municipale de Rock Forest, en plus de solliciter la présence d'un journaliste de La Tribune.

«Je n'ai pas apprécié du tout, tranche le porte-parole de la compagnie de transport. Il me semble que nous pouvons nous parler sans faire un drame. J'admets que c'est déplaisant mais n'allez pas croire que c'est un déversement volontaire.»

Selon M. Lebrun, la fuite pourrait avoir été provoquée par une fissure dans un baril qui sert à entreposer les vieilles huiles. Les employés songent maintenant à placer ce baril dans un autre récipient, histoire de réduire les risques de fuite.

En après-midi, hier, les mécaniciens et les techniciens du ministère de l'Environnement ont entrepris des travaux de creusage afin de vérifier l'état du drain qui, depuis le garage, se rend dans le fossé séparant les terrains de MM. Gagnon et Daigle.

### C'est assez

Aux yeux de Marcel Daigle, la farce a assez duré. Ce n'est pas la première fois, dit-il, qu'il est incommodé par des déversements d'huile.

«La preuve est là. Ce pin était en pleine santé, comme les autres, il y a

quelques années. Aujourd'hui, il est mort. Et l'autre aussi va mourir; ses branches ont déjà commencé à dépérir. Ce n'est pas intéressant pour moi, ça ne l'est pas plus pour mon voisin. J'en ai assez et c'est pour cette raison que j'ai réagi.»

M. Daigle soutient qu'il y a encore quelques années, il profitait des journées ensoleillées pour se reposer entre ses deux pins, confortablement calé dans une chaise longue.

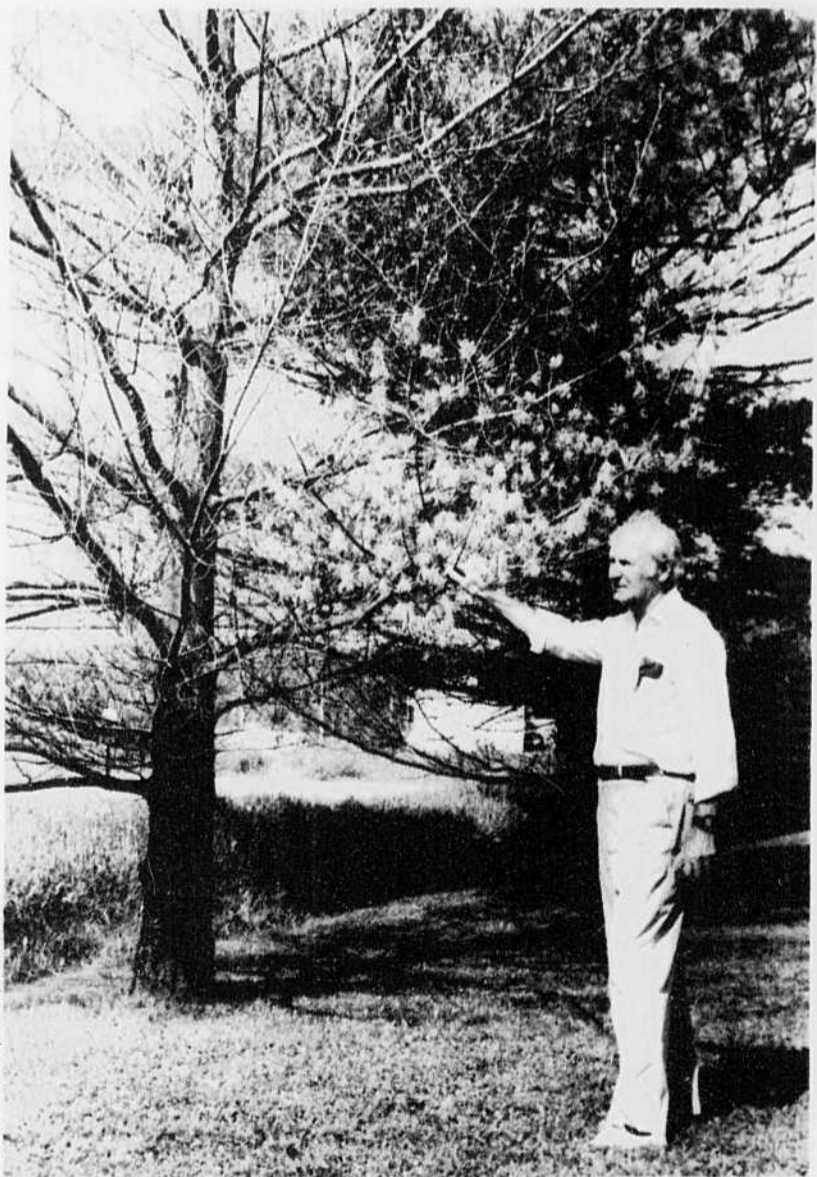
«Aujourd'hui, ça sent l'huile à plein nez ici. Je ne peux plus m'étendre et avoir la paix. En plus de l'huile, il y a le bruit des camions. Franchement, c'est très agréable de vivre à Rock Forest, ajoute-t-il sur un ton résigné. J'espère seulement que le conseil va faire quelque chose. Nous ne pouvons plus accepter cette situation.»

### Quelques gallons

À l'issue de l'intervention du ministère de l'Environnement, les employés de la compagnie de transport ont été invités à nettoyer les lieux, en plus de retirer du sol le drain qui a permis à cette huile de se rendre jusqu'au fossé.

Selon le responsable des mesures d'urgence au MENVIQ, Paul Côté, une dizaine de gallons d'huile ont pu être perdus.

«Nous avons demandé d'enlever le drain et d'excaver la terre contaminée, ce qui a été fait hier. En tout, on peut parler d'une dizaine de gallons, en tenant compte de l'huile déversée sur le plancher du garage et celle qui a fui par le drain pour se retrouver dans le fossé, commente M. Côté. Cette vieille huile ne s'est pas rendue dans la rivière Magog; elle a été confinée dans le fossé.»



Marcel Daigle montre le pin qui n'a pas survécu, dit-il, à l'infiltration de vieille huile dans le sol. Un deuxième pin donne des signes de fatigue.

## Un accroc au zonage, disent les résidents

Rock Forest (MM)

Les gens qui demeurent en bordure du boulevard Université, à Rock Forest, près de la compagnie de transport Jean-Paul Vallée, s'expliquent mal la présence de ces poids lourds dans une zone à caractère résidentiel.

Certains citoyens ont d'ailleurs lancé une offensive, il y a plusieurs mois, dans le but de sensibiliser l'administration municipale de Rock Forest à ce qu'ils qualifient d'accroc au zonage.

«Si ces camions s'étaient trouvés dans la cour du maire, jamais cette compagnie n'aurait pas obtenu de permis, déplore Marcel Daigle. Nous avons approché le conseiller de notre quartier mais il ne veut rien savoir de nous. En bout de ligne, nous sommes trois ou quatre à faire des représen-

tations et à se faire traiter de chiâcleux.»

La présence de ces poids lourds dans le voisinage incommode plus d'une personne. Mais les pressions exercées jusqu'à présent n'ont pas donné de résultat.

«C'est assez difficile de trancher la question, admet Dominique Viscoqliosi, conseiller municipal du secteur. Cette bâtisse existait il y a 10 ans. On peut parler d'une sorte de droit acquis, même si la notion de droit acquis est très large. Ce dossier est complexe. A première vue, il m'apparaît que la Ville ne peut pas empêcher ce genre d'exploitation.»

Pour régler définitivement le litige et ramener la quiétude dans ce secteur de Rock Forest, le conseiller Viscoqliosi croit que l'administration municipale devrait acheter le garage appartenant à Jean-Paul Vallée, en plus de déboursier des frais de reloca-

tion. Une solution utopique, estime-t-il.

Voyant que le dossier ne débloquent pas, certains résidents ont approché un autre conseiller, Claude Babeux, pour lui demander d'intervenir.

«Je sais que ça ne regarde pas le conseiller Babeux; ce n'est pas dans son secteur. Mais ces gens-là ne veulent plus me parler. C'est assez difficile d'établir le dialogue dans ces circonstances», ajoute Dominique Viscoqliosi.

Cette question de zonage devrait avoir ses échos à la prochaine assemblée du conseil municipal de Rock Forest, le 6 août.

# Les préoccupations environnementales au centre d'un échange franco-québécois

Valérie QUINTAL Sherbrooke

La place grandissante qu'occupe l'environnement dans les préoccupations des gens est au centre d'un échange qui implique présentement un groupe de Français et un autre de Québécois.

En effet, 17 Alsaciens, âgés d'une vingtaine d'années, sont arrivés à Sherbrooke hier dans le cadre d'un échange franco-québécois sur la question de l'environnement. Le groupe français, débarqué dimanche à Mirabel, séjournera deux semaines au Québec. Un nombre équivalent de jeunes Québécois était allé visiter l'Alsace du 4 au 19 juin dernier.

## De nouvelles solutions?

Jean-François Roos, responsable du groupe français, croit que l'expérience sera positive pour tout le monde. «Les échanges internationaux font beaucoup au niveau de la sensibilisation des gens. Ça nous offre la possibilité de s'ouvrir et peut-être de découvrir de nouvelles solutions aux problèmes qu'on connaît chez soi.»

Plusieurs activités à saveur environnementale ont été organisées par le groupe sherbrookoise. Les jeunes Français auront l'occasion de voir les forêts beauceronnes, très affectées par les pluies acides. Ils iront aussi à Tadoussac observer des bélugas, ces baleines blanches que la pollution menace de disparition. De plus, ils visiteront une usine de pâtes et papiers de la région estrienne. Il va sans dire que la traditionnelle visite d'une réserve indienne, en l'occurrence celle de Pointe Bleue, est aussi inscrite au programme.

Par ailleurs, plusieurs conférences sur des thèmes tels que les pluies acides, les déchets domestiques et le point de vue des hommes d'affaires sur les questions environnementales leur seront offertes.

Des parallèles ont été établis entre certains problèmes environnementaux présents aussi bien en France

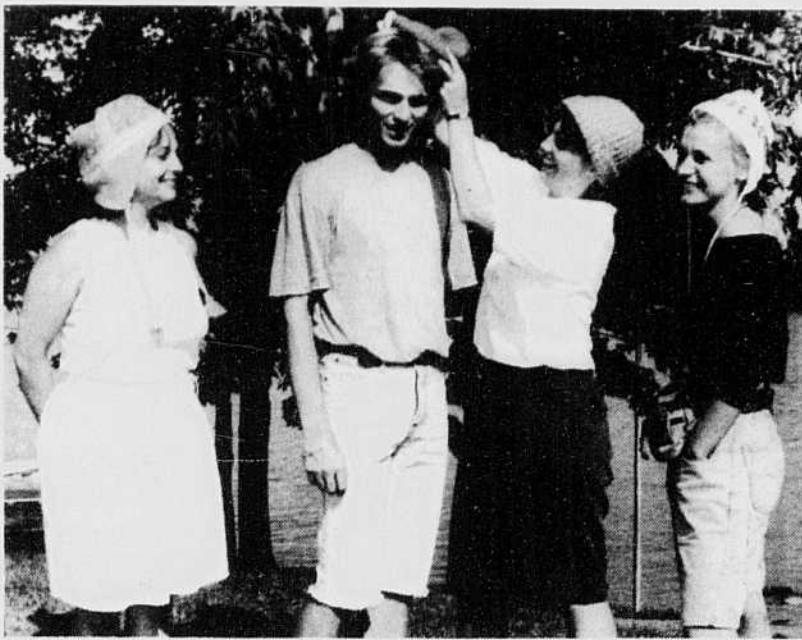
qu'au Québec. Pourtant, Carolyne Huot, responsable du groupe sherbrookoise, a constaté qu'il existe aussi des différences importantes. «Le fait que la densité de population soit beaucoup plus forte en France que chez nous a causé là-bas des problèmes différents de ceux qu'on connaît ici. Ça a sensibilisé les gens et ça les a poussés à agir. Par exemple, j'ai été très impressionnée par les déchetteries qu'on a pu voir en Alsace.»

## Projet

Les groupes français et sherbrookoise nourrissent un projet particulier. Chacun profite (ou a profité) de son séjour chez l'autre pour réaliser un vidéo sur les problèmes environnementaux de l'endroit et sur les mesures qui sont prises pour y remédier. Ces vidéos seront éventuellement présentées dans les écoles pour sensibiliser les jeunes et provoquer des échanges sur le thème de l'environnement. «Le vidéo, c'est notre réalisation concrète. C'est un résultat tangible de l'échange», explique Carolyne Huot.

Par ailleurs, l'échange permet naturellement de nouer de nouvelles amitiés et de découvrir une culture différente. Ce qui offre bien sûr l'occasion de plaisanter un peu. Ainsi, les Français se sont fait expliquer que le port de la... tuque était d'usage au

Québec pour toutes les cérémonies officielles. Cela explique sans doute qu'hier, lors de la cérémonie d'accueil organisée pour eux, ils portaient tous la tuque sous une chaleur de 30 degrés celsius...



Caroline Schwap (membre de l'organisation sherbrookoise) est en train de mettre une tuque à Jean-François Roos (responsable du groupe français), alors que Carolyne Huot (responsable du groupe sherbrookoise), à gauche, et Valérie Duarte (membre du groupe français), à droite, les observent en riant. Les Français étaient en effet l'objet d'une plaisanterie selon laquelle le port de la tuque est d'usage pour toutes les cérémonies officielles au Québec...

## Bambin piqué par une tique: résultats de l'analyse attendus demain

Sherbrooke (AAE)

Le département de santé communautaire (DSC) du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke (CHUS) attend les résultats d'une étude effectuée sur une tique qui a piqué un jeune enfant, en fin de semaine dernière.

Les parents du bambin, ayant aperçu la morsure laissée par l'insecte, ont immédiatement amené leur enfant au service d'urgence du CHUS. Le médecin de service a réussi à prélever l'insecte demeuré sur la petite plaie infligée à sa victime. La tique a été envoyée dans les laboratoires du Collège McDonald de Mon-

tréal où la spécialiste Adrianna Costero doit effectuer l'analyse.

Les résultats de cette analyse doit révéler si l'ixode (nom scientifique de la tique) est de type Damini, ou plus communément appelé tique de chevreuil. Ce type de tique peut être porteur de la maladie de Lyme. Si tel est le cas le DSC du CHUS se chargera de faire les examens et analyses nécessaires pour s'assurer que l'enfant n'est pas atteint de la maladie.

Serge Déry, médecin coordonnateur du DSC, attend les résultats de l'analyse demain. Le cas signalé à Sherbrooke ne semble toutefois pas représenter des risques élevés, pour la maladie en question.

Un autre cas de piqûre de tique a été répertorié en Estrie cet été. Le 3 juin dernier M. Louis O'Neil de Lennoxville a subi de grandes douleurs au bras à la suite d'une morsure de tique. Heureusement l'insecte n'était pas porteur de la maladie de Lyme.

## Quelques mulots, mais pas de rats

Sherbrooke (DD)

Les rats n'envahiront pas Sherbrooke!

En dépit de certaines rumeurs, la démolition du Centre agricole Coop, prévue pour la semaine prochaine, ne devrait pas engendrer un sauve-qui-peut général chez les rats qui y auraient élu domicile, puisque l'édifice n'abrite pas de mammifère de ce type.

Il s'y trouverait plutôt une petite colonie de mulots. Rien de plus.

Depuis le début des travaux de démolition de l'édifice situé à l'angle des rues Belvédère sud et King ouest, il y a deux semaines, le service d'Hygiène de la Ville de Sherbrooke ne signale aucune augmentation du nombre de plaintes pour des rats.

Et à vrai dire, le responsable Clau-

de Gosselin ne croit pas que l'édifice Coop serve d'hôtel de luxe pour ce type de mammifère peu ragoutant.

Le nombre de plaintes relativement à la présence de rats est non seulement pas plus élevé qu'à l'acoutumée, mais celles-ci proviennent de secteurs très diversifiés de la ville.

M. Gosselin précise que la présence de rats dans les demeures s'explique la plupart du temps par des problèmes de plomberie ou une tuyauterie perforée.

Par mesure de précaution, le service municipal a tout de même effectué il y a quelques semaines une opération de dératisation dans le secteur du Centre agricole Coop, mais rien de particulier n'a été remarqué par la suite.

L'entreprise, qui louait depuis 1965 le terrain à la Société immobilière Marathon, a déménagé ses pénates

il y a près de deux ans, de sorte que l'endroit est inoccupé depuis lors.

Des restes de moulée et de grains ont sans doute fait depuis le délice des rongeurs, mais selon M. Gosselin seuls quelques dizaines de mulots vivent encore dans l'édifice.

«Depuis deux mois on a visité les lieux, il y a des mulots mais pas de rats, ni d'excréments ou de traces», dit-il.

Les rats sherbrookoise sont donc comme la plupart des rats de ville: ils préfèrent les égouts!

## La jeune élève n'a pas à s'inquiéter... grâce à la Direction régionale

Sherbrooke (MR)

Une jeune fille de Lac-Mégantic, absente de sa région en août, lors de la reprise d'un examen du ministère qu'elle a échoué, pourra subir son examen dans une école de Welland, en Ontario, grâce à la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation.

Normalement quand un élève fait face à une difficulté au sujet des examens, des reprises, des relevés de notes, c'est son école ou sa commission scolaire qui l'aide.

«Nous ne remplaçons pas les écoles et les commissions scolaires, proteste d'ailleurs M. René Pouliot, directeur des communications et des relations publiques de la Direction régionale, mais à la période estivale, pendant les semaines où écoles et commissions scolaires ferment leurs portes, nous assurons un service de dépannage.»

Il arrive assez fréquemment que des parents, des élèves, des employeurs même, réfèrent à la Direction régionale lors des vacances. «Nous leur rendons alors le service. Pour aider cette élève qui sera en Ontario lors des examens de reprise, j'ai communiqué avec un directeur d'école de Welland pour qu'il fasse l'examen requis le même jour et à la même heure où seront administrés les examens de reprise ici.»

## Une bonne nouvelle

M. Pouliot donne aussi l'exemple de cet élève anglophone de Richmond qui vient de recevoir son relevé de note, sur lequel on lui signale qu'il lui manque un cours de langue française. «Lors du traitement informatique, à Québec, explique-t-il, toutes les données qui ne posent aucun problème sont entrées immédiatement et les autres sont retenues pour traitement subséquent, peu après. C'est

probablement ce qui est arrivé dans le cas de ce relevé de note, envoyé à l'élève après le traitement initial. Par contre, quand l'élève nous a téléphoné, la note de son examen de langue seconde avait eu le temps d'être intégrée dans le système, à Québec, et j'ai immédiatement pu lui dire que tout était dans l'ordre et qu'il avait une note de 87 pour cent. J'ai entendu un «youppi» à l'autre bout du fil.»

René Pouliot fait remarquer que les services offerts par le ministère s'adressent d'abord aux administrations scolaires, qui, elles, ont une mission de service direct aux clients. «Et elles s'acquittent très bien de leur tâche, mais nous venons à la rescousse au besoin. Ce serait toutefois une catastrophe si, tout au cours de l'année, nous devions remplacer les instances scolaires, car nos tâches spécifiques sont d'un autre ordre.»

M. Pouliot indique qu'en général, la Direction régionale s'occupe des programmes du ministère, des nouvelles politiques, des règles de financement, du perfectionnement des intervenants scolaires, de l'information relative à ces sujets et de leur interprétation. «En ces matières, nos vis-à-vis sont les commissions scolaires.»

En ce qui concerne le rôle de la Direction régionale en matière de communications et de relations publiques, elle l'exerce dans l'esprit d'un plan triennal adopté par le ministère à Québec, en répondant aux questions, en mettant de la documentation à la disposition des intéressés, en prêtant des documents audio-visuels, en publiant une brochure régionale trois fois par année, en se rendant visible comme ce sera le cas lors du prochain Salon du livre, où la Direction régionale sera présente, et en accordant des entrevues aux médias et en convoquant des conférences de presse à leur intention.



**Centre  
Equestre  
de  
l'Estrie**

Personnel  
qualifié  
à votre service.

*Profitez de l'été  
pour découvrir  
le sport équestre.*

### LOCATION DE RANDONNEE

1 heure	12\$
2 heures	22\$
4 heures	40\$

GRUPE DE 5 et plus 10\$/heure

## GRATUIT INITIATION A L'EQUITATION

en tout temps  
jusqu'au 31 juillet 90  
Manège intérieur  
en cas de pluie

Pour réservations:

**868-1088**

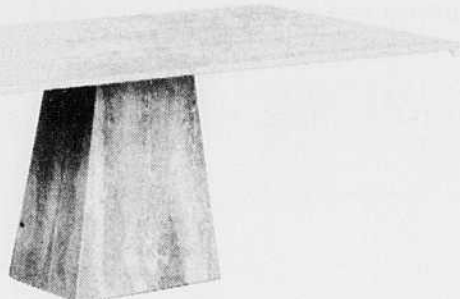
639, rue St-Michel, Omerville 17104

# mobilia

## SOLDE SES MARBRE ET TRAVERTIN

A DES PRIX QUE  
MEME LES ROMAINS  
NE POURRAIENT OFFRIR!

TABLE A DINER  
TRAVERTIN  
\$1099.95



CUBES ET COLONNES  
TRAVERTIN  
\$199.95 à \$289.95



TABLE A DINER  
TRAVERTIN  
\$849.95



TABLE A CAFE  
TRAVERTIN  
\$599.95

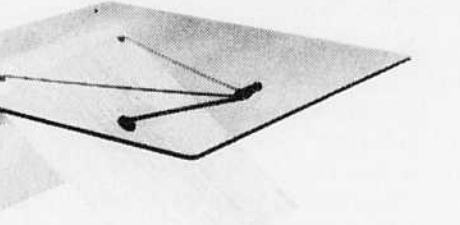
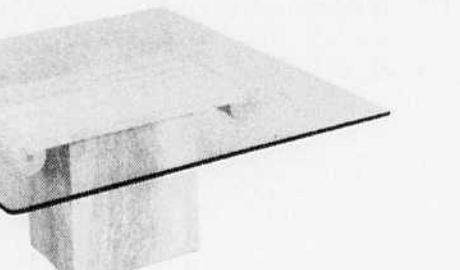


TABLE A CAFE  
TRAVERTIN  
\$549.95



### CHOIX DE 8 MARBRES DIFFERENTS:

TRAVERTIN	ALPINE VERDE	DUCHESA
CARRARA	ROSA PORTUGALO	ROSSO LEVANTO
MARQUENIA	GRIGIO ROSATO	

LORSQUE CHEZ MOBILIA, NOUS DECIDONS DE SOLDER NOS MARBRES ET TRAVERTINS NOUS ASSURONS DE VOUS OFFRIR LES MEILLEURS PRIX. C'EST POURQUOI JUSQU'AU 4 AOÛT SEULEMENT, MOBILIA VOUS OFFRE SA COLLECTION ITALIENNE REDUITE JUSQU'A 40%, ALORS FAITES-VITE! CONTRAIREMENT A NOS MARBRES ET TRAVERTINS NOS PRIX REDUITS NE SERONT PAS LA POUR L'ETERNITE...

# mobilia

3050, boul. Portland, SHERBROOKE  
CARREFOUR DE L'ESTRIE  
821-2102

17238

TORONTO—QUEBEC—SHERBROOKE—MONTREAL—OTTAWA

## Magog: suspension imposée à un directeur de services

Gilles DALLAIRE Magog

Après avoir fait part lors de sa nomination en juin de son intention de mener à terme la réorganisation des services municipaux, le nouveau directeur général de la Ville de Magog, André Rainville, aurait posé un geste d'autorité en imposant une suspension sans solde d'un mois au directeur des services techniques, Richard Lefebvre.

La décision de M. Rainville qui est présentée en vacances aurait pris effet le 16 juillet. Elle n'aurait pas été ébruitée à l'hôtel de ville parce que le conseil de ville, qui n'a pas tenu d'assemblée depuis le 9 juillet, ne l'a pas encore entérinée. Aux services techniques, on répond aux personnes désireuses de contacter M. Lefebvre, dont le numéro de téléphone personnel est confidentiel, qu'il est en vacances. Sans une indiscretion, elle n'aurait tout probable-

ment pas été connue avant la réunion que le conseil tiendra le 6 août.

Selon un informateur généralement digne de foi, M. Rainville demandera alors au conseil de ville d'approuver son geste et de lui donner la marge de manoeuvre dont il a besoin pour mener sa tâche à bien.

M. Lefebvre, un ingénieur tout comme M. Rainville, aurait été suspendu pour avoir fait exécuter des travaux dont l'exécution n'aurait pas été prévue par le conseil de ville lorsque les emprunts destinés à couvrir leur coût ont été approuvés.

Ces travaux auraient été exécutés rue Bellevue, rue Chamberland et au pont qui enjambe le ruisseau Rouge, entre autres endroits.

M. Lefebvre aurait donné à son procureur le mandat d'entreprendre des démarches visant à faire lever ou, tout au moins, à faire alléger la sanction.

## Transmission du câble par micro-ondes à Windsor

Sherbrooke

Les abonnés de Câblestrie de la région de Windsor bénéficient depuis peu d'un système de transmission par micro-ondes.

Windsor est la dernière région desservie par Câblestrie à profiter de ce changement. La transmission par micro-ondes permet d'obtenir une meilleure qualité d'image. Elle est aussi, selon Mme Denise Gagné, di-

rectrice des services administratifs à Câblestrie, beaucoup plus fiable que l'ancien système.

Le système par micro-ondes a été installé un peu plus tôt que prévu dans la région de Windsor. Ce sont les plaintes des abonnés de cette région qui auront convaincu Câblestrie d'accélérer les travaux.

## Niagara Lockport vendue à des intérêts américains

Pierre HÉBERT Warwick

La vente de Les industries Niagara Lockport pour 130 millions \$ au groupe américain BTR Plc n'affectera aucunement la production de l'usine de Warwick qui procure du travail à plus de 200 personnes.

C'est du moins ce qu'affirme M. Marcel Leblanc, directeur général de cette usine qui fabrique des feutres de presse, pour l'habillage de machines à papier.

Ce dernier ne semblait aucunement surpris de cette transaction et assure que le groupe BTR n'effectuera aucun changement à la production

de Warwick. Quatre autres usines dont une à Trois-Rivières, une à Lachute et deux aux États-Unis font partie du groupe Niagara Lockport.

Cette filiale de la société montrealaise Ivaco passe donc aux mains du groupe américain BTR Paper Group, elle-même, filiale de la multinationale britannique BTR.

La transaction d'Ivaco surprend plus ou moins le milieu financier. Le président et directeur général de la société, M. Paul Ivanier, avait déjà fait part de son intention de se départir de certaines filiales dans le but d'améliorer la situation financière d'Ivaco.

Soulignons que la vente de Niagara Lockport demeure conditionnelle, notamment à l'approbation d'Investissement Canada et des autres autorités réglementaires canadiennes et américaines.

## Saison difficile pour le Centre d'emploi étudiant à Thetford

Pierre SÉVIGNY Thetford Mines

Le Centre d'emploi du Canada (CEC) pour étudiants de Thetford Mines a connu une saison difficile alors que le nombre de placements pour l'été 1990 n'a même pas atteint la moitié de la performance obtenue l'an dernier.

En effet, au cours des dernières semaines, le CEC étudiants n'a réussi qu'à placer 206 des 861 jeunes qui s'étaient inscrits. Au cours de la saison estivale 1989, 493 étudiants s'étaient procurés un emploi grâce au CEC.

Malgré cette faible performance, les statistiques révèlent que la majorité des étudiants, soit 120, ont été embauchés sur une base régulière alors que 35 autres ont bénéficié de projets du programme fédéral Défi et 51 de placements occasionnels.

Pourtant, 474 employeurs de la région de L'Amiante avaient été contactés afin de favoriser l'embauche des jeunes au cours de la période estivale. La faible réponse des employeurs vient confirmer la situation difficile et précaire de la région et ce, même si les intervenants du milieu continuent leurs efforts pour favoriser la relance économique.

## Feu vert à l'aménagement d'une aire de mouillage dans la baie de Magog

Canton de Magog

Le ministère de l'Environnement a autorisé le Canton de Magog à aménager une aire de mouillage pouvant accueillir vingt embarcations d'un assez fort tirant d'eau, dans la baie de Magog, et donné du même coup à Magog la permission d'installer un système de vidange par pompage des réservoirs septiques des embarcations, au quai fédéral de la pointe Merry.

Les démarches qui ont abouti à l'obtention de ces autorisations avaient été entreprises en avril.

Etant donné que les autorisations ont été reçues tardivement, seulement sept des 20 bouées qui devaient être ancrées dans la baie de Magog se sont trouvées en place, a révélé M. Jean-Pierre Fontaine, directeur général de Canton de Magog. Quant à l'installation du système de vidange, elle devrait être complétée prochainement.

L'aménagement de l'aire de mouillage qui ne bloquera pas la vue puisque les bouées seront ancrées à plusieurs mètres l'une de l'autre vise à permettre aux occupants des embarcations de grande taille de se rendre sur la terre ferme au moyen d'une navette sans accoster à un quai.

## Québec paiera 13 000 \$ de plus

Sherbrooke

Le budget consacré à l'étude préliminaire et à l'analyse détaillée du réseau d'égouts municipal de St-François-Xavier-de-Brompton s'élevait à 212 000 \$.

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis, a en effet accepté de majorer de 13 000 \$ le montant initialement prévu. Le gouvernement du Québec défraiera donc 201 400 \$ pour ce projet. Le reste du montant sera fourni par la municipalité.

# Le réaménagement du Parc des Voltigeurs ne fait pas l'unanimité

Gérald PRINCE Drummondville

Réaménagé presque du tout au tout cette année, le Parc des Voltigeurs de Drummondville est maintenu en vie à cause de la popularité de son camping et du Domaine Trent.

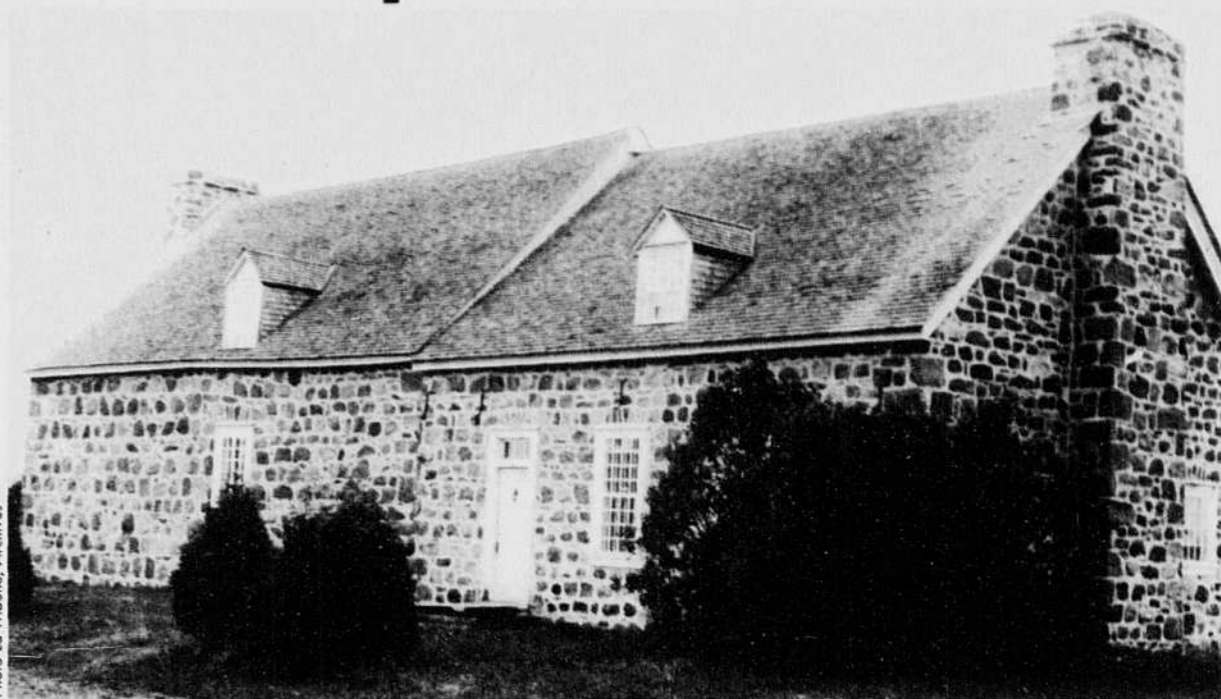
«Nous recevons parfois quelques commentaires négatifs, cette année, mais quand nous expliquons l'avenir brillant qui attend l'ensemble du projet, les gens se montrent compréhensifs», commente Diane McKay, directrice du Parc.

Des bouleversements, il y en a effectivement comme cela a été annoncé en conférence de presse le 4 mai. Les campeurs qui se présentent à la barrière centrale sont reçus par une affiche, les invitant à franchir encore un autre kilomètre pour se rendre à la nouvelle porte d'entrée, rue Montplaisir, près du Village d'antan, où la section camping continue de fonctionner.

A cet endroit, les entrées ont été réaménagées et l'édifice communautaire a été transformé en réception pour les campeurs. Ces travaux ont été réalisés au coût de 100 000 \$, précise Mme McKay.

Ce qui change aussi beaucoup le fonctionnement du camping des Voltigeurs, c'est que le nombre de places a été considérablement réduit: de 592 sites de camping qu'il était l'an dernier, il n'en offre que 260 cette année. Dans le passé, le taux d'occupation, même en été, se situait rarement à 100 pour cent. Beaucoup de campeurs de cette année, habitués à trouver de la place sans réservations, se voient confrontés cette année avec la nouvelle réalité que le camping est rempli et qu'ils ne peuvent pas obtenir de places sans réservations ou doivent se contenter d'une place dotée de moins de services.

«On comprend que le taux de fréquentation de cette année est beaucoup supérieur à l'an dernier, ajoute Mme McKay, sauf en juin à cause du temps pluvieux».



A l'ancien parc des Voltigeurs, on ne trouve qu'une seule autre activité, à part le camping, qui fonctionne cette année: le Domaine Trent, un centre d'informations sur les vins et les fromages, avec une place de restauration.

Plusieurs campeurs ont mentionné à La Tribune que les services sont moindres cette année, en particulier du côté de l'animation, de la baignade et des services de dépanneur. Mme McKay soutient au contraire que, pour l'animation au moins, les services sont supérieurs cette année, du fait que la clientèle du parc est plus concentrée et par le fait même plus facile à atteindre.

A l'ancien parc des Voltigeurs, on ne trouve qu'une seule autre activité qui fonctionne cette année: le Domaine Trent, un centre d'informations sur les vins et les fromages, avec une place de restauration. Ce complexe profite aussi d'une nouvelle entrée et d'un achalandage satisfaisant.

Quant aux 100 hectares qui restent et qui servaient auparavant de sites de piques-niques et de récréation, ils

sont inaccessibles au public cette année. «Nous recevons souvent des plaintes à ce sujet, confirme Mme McKay, de gens qui ne sont pas contents de perdre ce site extraordinaire en bordure de la St-François, mais il faut bien que l'ensemble du projet soit préparé de façon convenable».

Le reste du projet comprend en effet l'aménagement de deux parcours de golf, un de 9 trous à par-3, éclairé, du côté sud du parc (près du camping) s'étendant sur 25 hectares, et un golf régulier de 18 trous sur 60 hectares du côté nord, près de l'ancienne entrée principale. De plus, la municipalité de St-Charles profite du résidu de 23 hectares le long de la rivière pour en faire un parc municipal de haute qualité. Finalement, des promoteurs privés pourront jouir d'un site de quelques hectares pour y

construire une station service, une auberge, une halte routière et possiblement un restaurant.

Comme ces projets de golf et de commerces ne seront entrepris sur le terrain qu'en 1991, toutes les démarches se font cette année dans cette optique de réalisation. Mme McKay précise: «Les demandes sont faites à la Municipalité régionale du comté de Drummond pour inscrire ces changements dans le schéma d'aménagement et à la municipalité de St-Charles pour inscription dans le plan d'urbanisme».

L'ensemble de ce projet, qui comprend le morcellement de l'ancien Parc des Voltigeurs (140 hectares ou 350 arpents) pour en faire le Site des Voltigeurs, nécessitera des investissements de 7,5 millions \$ d'ici 1993.

## Nouveau plan d'urbanisme pour renforcer la vocation régionale de la Ville de Thetford

Pierre SÉVIGNY Thetford Mines

La Ville de Thetford Mines possède un nouveau plan d'urbanisme qui vise à consolider sa position comme capitale régionale de L'Amiante.

Les édiles de Thetford Mines ont effectué cet exercice au cours des derniers mois, afin de rendre le plan conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté (MRC) de L'Amiante.

Le nouveau plan d'urbanisme doit affirmer le rôle majeur de Thetford Mines comme capitale régionale de L'Amiante, soit un pôle régional d'emploi et de services dont il faut consolider les acquis et assurer le développement futur.

Le plan suggère plusieurs actions à cet effet: encourager les investissements manufacturiers; favoriser le maintien des opérations minières; développer les services commerciaux et administratifs dont le rayonnement dépasse les limites municipales; encourager la construction d'espaces à bureaux; consolider les services et équipements communautaires d'en-

vergure régionale dans les domaines de la santé, de la culture et de l'éducation; identifier le terrain de golf du centre-ville comme élément récréotouristique d'envergure régionale.

La finalité du plan d'urbanisme est d'assurer un cadre de vie qui réponde aux aspirations de la collectivité. Ainsi, le plan doit favoriser la préservation et la mise en valeur du milieu naturel et l'amélioration de l'environnement bâti. A ce sujet, à la section des zones à restaurer, le plan propose de sensibiliser la population à la mise en valeur du patrimoine architectural et d'identifier le quartier Mitchell et la place de l'église Saint-Alphonse comme éléments d'intérêt patrimonial et culturel. La Ville pourra élaborer des programmes particuliers de restauration de bâtiments de façon à assurer la conservation et la mise en valeur du cadre bâti de ces secteurs.

En outre, la rivière Bécancour devrait être restaurée afin de favoriser la revégétation de ses rives et des aménagements publics comme des parcs, sentiers piétonniers ou pistes cyclables.

## Avis de faire bouillir l'eau à Weedon-Centre

Sherbrooke

Un avis de faire bouillir l'eau potable tirée du système d'aqueduc alimentant les citoyens de Weedon-Centre a été donné hier.

Conformément à la loi, le secrétaire-trésorier, Robert Tardif, invite donc les citoyens à faire bouillir leur eau avant de la consommer.

Du reste, M. Tardif ne peut expliquer le problème qui fait qu'à la lecture du dernier échantillon prélevé, on notait la présence d'un taux de 100 coliformes. «C'est le mystère car

tout semble fonctionner parfaitement dans le système de traitement et de distribution d'eau. Peut-être s'agit-il d'une erreur. En tout cas, deux autres prélèvements doivent être effectués demain (aujourd'hui). On verra mieux ce qu'il en est. Mais pour l'instant, c'est à titre préventif que nous avisons les citoyens de faire bouillir leur eau», a-t-il dit.

On se rappellera justement par ailleurs qu'à l'automne dernier, dans un cas semblable, la municipalité avait omis d'aviser les citoyens. Elle a récemment été condamnée à l'amende à ce sujet.

## Salaison Orford: les acheteurs éventuels hésitent encore

Magog

Les investisseurs intéressés à acheter l'usine de transformation de viandes de Salaison Orford n'ont pas encore décidé s'ils donneront suite à leur projet.

«Ils veulent savoir si le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dont ils ont sollicité l'aide financière leur donnera un coup de pouce», a révélé, hier, Mme Dianne Dufour, commissaire industrielle de la Société de développement

Memphrémagog, qui a rencontré le groupe la veille.

L'usine de transformation de viandes de Salaison Orford qui est construite en bordure de la rue Maisonneuve, à Magog, et qui produisait principalement des jambons a fermé ses portes en mars, en plein milieu de négociations visant au renouvellement du contrat de travail de ses quelque 35 employés. Des difficultés financières graves sont à l'origine de sa fermeture.

Quelques-uns seulement des employés de l'entreprise ont déniché un nouveau gagne-pain.

### QU'EN PENSEZ-VOUS?

Devrait-on permettre à nouveau la publicité télévisée destinée aux enfants?



Monique Larocque Jocelyne Lachance Monique Biron

Monique Larocque, de Sherbrooke: «Non, parce que les enfants n'ont pas d'esprit critique. J'ai fait une étude sur cela en Allemagne, et il est prouvé que les enfants de 8 ans et moins ne peuvent distinguer une émission d'un commercial. La publicité pour les enfants, c'est du conditionnement direct.»

Jocelyne Lachance, de Sherbrooke: «Si on remet de la publicité pour les enfants à la télévision pour leur vendre des jouets de guerre, alors je suis contre. Si on remet la publicité pour les enfants, on le regrettera plus tard.»

Monique Biron, de Sherbrooke: «Non je ne suis pas d'accord. Il y a des publicités qui sont peut-être bonnes et apportent le développement, mais il y en a trop qui sont violentes. Ce qui est sûr, c'est que je suis opposée à toutes les annonces où il y a des armes et de la violence.»

Josée Vincent, de Sherbrooke: Je trouve qu'il y a déjà assez de publicité actuellement. On est envahi, si on pouvait épargner aux enfants ce lavage de cerveau, ça serait bien. Il faut absolument éviter que les jeunes tombent dans tous les grands principes de notre société de consommation.»

Isabelle Bouffard, de Sherbrooke: «Je ne crois pas que ce soit mauvais, à moins qu'il s'agisse de publicité sur les jouets de guerre. Si on annonce des jouets pacifiques alors c'est bien. Je crois qu'il devrait y avoir un comité qui sélectionne les publicités qui ne sont pas dommageables pour les enfants.»

Patrice Racine, de Sherbrooke: «Je ne m'étais même pas aperçu que la publicité destinée aux enfants était interdite. Je ne suis pas contre cette publicité, car ça apporte une dimension de rêve pour les enfants. En autant que ce n'est pas violent, je suis d'accord.»



Josée Vincent Isabelle Bouffard Patrice Racine

# Le conflit avec les Mohawks... Le conflit avec les Mohawks... Le conflit avec les Mohawks... Le conflit avec les

## EN BREF

### □ Bouchard partage la crainte de Parizeau

Montréal (PC) — Le chef du Bloc québécois à Ottawa, Lucien Bouchard, partage la crainte du chef du Parti québécois Jacques Parizeau, concernant le conflit avec les Mohawks d'Oka et Kahnawake.

«La violence ne peut jamais être acceptée ni tolérée. Mais au pont Mercier, la situation est dangereuse et risque d'être explosive au retour

des vacances, dimanche. Il faudra bien que les autochtones lèvent leur blocus», a dit hier M. Bouchard.

Le député de Lac-Saint-Jean juge «sévèrement» Ottawa pour s'être contenté jusqu'ici d'un «aveu d'impuissance». C'est très néfaste pour le dossier s'il laisse créer un vide, c'est un danger très grave pour le gouvernement.»

### □ La gratuité sera maintenue sur les deux trains

Montréal (PC) — Le ministère des Transports Québec a annoncé que la gratuité sera maintenue sur la ligne temporaire de trains de banlieue établie entre Saint-Isidore, près de Châteauguay et Montréal à la suite de la fermeture du pont Mercier.

Ainsi, jusqu'à la fin du conflit, les usagers et les automobilistes auront

accès gratuitement aux deux trains qui relient Saint-Isidore et Montréal matin et soir.

Un parc de stationnement a été aménagé à cette fin à proximité de la gare provisoire de Saint-Isidore.

Des travaux d'agrandissement sont en cours afin de porter sa capacité de 300 à 500 véhicules.

## Le maire d'Oka demande à Bourassa un soutien financier et matériel

Montréal (PC)

Deux semaines après l'intervention policière à Kanesatake-Oka et alors que le gouvernement du Québec, d'Ottawa, la municipalité d'Oka et le propriétaire du terrain au centre du litige cherchent toujours à s'entendre sur une proposition susceptible d'être agréée par les Mohawks, le maire d'Oka, Jean Ouellette a demandé hier au premier ministre Bourassa un soutien financier et matériel.

Après la visite des ministres Yvon Picotte et Claude Ryan, au cours des derniers jours, le maire Ouellette sent maintenant qu'il a de l'«appui», mais il veut «juste être sûr» qu'il pourra compter sur l'aide gouvernementale «dans les plus brefs délais», a-t-il expliqué en conférence de presse.

Invité à préciser quels pourraient être ces besoins, M. Ouellette a parlé des 30 familles qui ont quitté Oka pour être plus en sécurité, (certains de leur propre chef et les autres sous

l'invitation de la Sûreté du Québec), et qui réclameront un dédommagement; des commerçants qui demanderont à être compensés pour les pertes encourues, notamment.

En bref, M. Ouellette veut un engagement ferme que la municipalité d'Oka recevra «toute l'aide qui s'impose, jusqu'au dénouement.»

### Négociations

En outre, le maire demande à ce que le gouvernement du Québec voit «à ce que toute solution aux problèmes des Amérindiens au Canada ne se fasse pas sur le dos des citoyens de notre municipalité.»

Il craint que «pour toutes sortes de bonnes raisons on va négocier des choses, sans nous en parler, pour régler les problèmes d'ailleurs qui débordent la frontière de la province, que ce soit les terres ou autres droits qu'on pourrait perdre», a-t-il dit, sans vouloir préciser davantage.

Il a affirmé que des négociations étaient en cours entre le gouvernement fédéral, provincial, la municipa-

lité d'Oka et le propriétaire du terrain, le Français Maxime Rousseau, arrivé au Québec au cours des dernières heures.

Une fois qu'un accord sera intervenu entre ces quatre parties, une proposition sera faite aux Mohawks et celle-ci sera rendue publique, a-t-il ajouté.

Un avocat défendant les intérêts de la ville, M. Luc Charbonneau, a indiqué de son côté qu'Ottawa pourrait racheter jusqu'à un tiers des terrains municipaux ainsi que le petit bois où les Mohawks sont embusqués depuis quinze jours.

Le maire Ouellette reconnaît facilement que s'il a le pouvoir de demander l'intervention de la police, ce qu'il a fait, il n'a pas celui de lui dire de quitter l'endroit.

### Manifestation

En attendant la manifestation de dimanche à Oka annoncée par un des dirigeants de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, qui y attend 10 000 personnes provenant d'Amérindiens d'un peu partout au

Canada, une manifestation organisée celle-là par le Regroupement de solidarité avec les autochtones devait se tenir hier soir à Montréal. Ce regroupement composé d'une vingtaine de militants syndicaux et sociaux réclame le retrait des forces policières, l'abandon du blocus alimentaire et une solution négociée.

Un représentant du Conseil de bande de Kahnawake, Billy Tworivers, devait y prendre la parole.

Par ailleurs, une délégation du Congrès juif canadien accompagné par le président de S.O.S. Racisme ont rendu publique hier la tenue d'une rencontre avec les représentants de la nation mohawk, mardi soir.

Le Congrès juif canadien croit que les hautes instances du gouvernement fédéral doivent travailler à trouver une solution négociée, en raison de son obligation morale et constitutionnelle à l'égard des autochtones.

Le Congrès considère qu'il est nécessaire d'aborder la question au-delà d'une approche policière.



Des sympathisants à la cause des Mohawks d'Oka ont bloqué la circulation hier en face du bureau de comté du ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, à Richmond, en Colombie-Britannique.

### □ Le gouvernement invité à négocier

Victoria (PC) — Le gouvernement de Colombie-Britannique a été invité à négocier les revendications territoriales des Amérindiens, dans un rapport rendu public hier par le Conseil du premier ministre sur les affaires autochtones.

Le gouvernement de la province a toujours refusé par le passé de négocier les demandes territoriales autochtones.

### □ «Paix et justice»

Québec (PC) — Les Attikameks et les Montagnais décideront au cours des prochaines heures des modalités de leur participation au ralliement convoqué par l'Assemblée des premières nations à Oka, dimanche. Toutefois, s'il n'en tient qu'au chef Paul McGuish, de la réserve d'Obedjiwan, au nord de la Tuque, cette manifestation devra uniquement s'en tenir à des thèmes de «paix et de justice».

M. McGuish intervenait au terme de l'assemblée générale annuelle du Conseil Attikamek-Montagnais (CAM), au Lac-Beauport, avec l'élection d'un nouveau président, au premier tour de scrutin, M. René Simon, de Betsiamites, sur la Côte-Nord.

Ayant déjà occupé cette fonction, de 1978-1983, ce leader montagnais a été élu, selon les commentaires entendus, pour son habileté à réaliser des consensus parmi les siens.

### □ Geste condamné

Québec (PC) — Le député de Duplessis et porte-parole de l'opposition officielle en matières autochtones, M. Denis Perron, a condamné le blocus partiel de la route 138 exécuté par les Montagnais de Betsiamites, pendant quelques heures, en fin de semaine.

«Ce n'est pas en soulevant la colère des Blancs que les autochtones vont s'attirer leur sympathie», a dit le député de Duplessis au cours d'une conférence portant principalement sur la crise des Mohawks.

## Un point essentiel, désarmer les «warriors»

Fort Covington, N.Y. (PC)

Le Canada et les États-Unis doivent tout faire pour paralyser l'organe paramilitaire qu'est la Société des guerriers Mohawks. C'est du moins l'avis émis mardi par le dirigeant de la police de l'État de New York devant les membres d'un comité législatif d'Etat, à l'occasion d'une journée d'audience consacrée aux problèmes que connaît la réserve Akwesasne, qui chevauche la frontière canado-américaine près de Cornwall, en Ontario.

Déloger les «warriors» en les remplaçant par un corps de police professionnel Mohawk: c'est le seul moyen de restaurer l'ordre à Akwesasne, a prévenu le surintendant Thomas Constantine, cité dans un article du quotidien montréalais anglophone The Gazette.

Les Guerriers sont un groupe fortement armé qui s'est donné pour mission de contrôler la sécurité sur la réserve Akwesasne, où deux Mohawks sont morts au cours de fusillades dans le conflit entourant les maisons de jeu en mai dernier. Ce sont eux aussi qui contrôlent les bar-

ricades érigées près d'Oka et celles qui bloquent le pont Mercier à Châteauguay, au Québec.

Décrivant l'occupation pacifique du côté américain de la réserve d'Akwesasne entreprise par ses policiers au lendemain des fusillades du 1er mai, et les arrestations subséquentes de plusieurs Guerriers sous des accusations de possession d'armes, M. Constantine a soutenu que la seule façon de parvenir à la paix était de désarmer les Guerriers.

Ce sont des «gens dangereux, armés jusqu'aux dents», a-t-il dit,

### MISE AU POINT

Dans la circulaire «Offensive Économies Sears» insérée dans La Tribune du 17 juillet 1990.

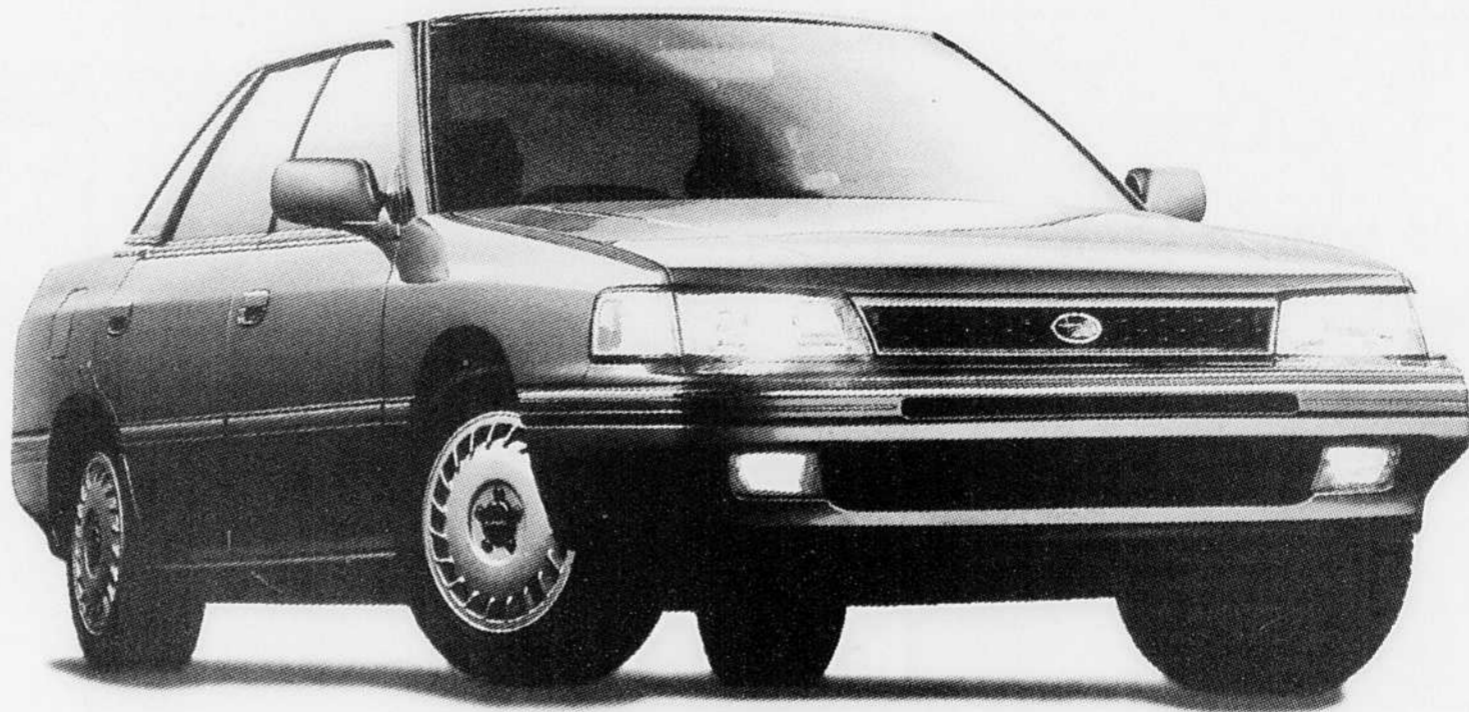
Veillez noter qu'à la page 1 le rabais 10% sur tous les gros appareils Kenmore était en vigueur du mercredi 18 juillet au samedi 21 juillet 1990 seulement.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

17569

# Pensez vite!



Subaru Legacy  
Berline de l'année, édition 1990

Subaru Legacy «L» avec l'ensemble HX. Moteur 16 soupapes à cylindres opposés horizontaux de 130 HP. • Freins à disque aux quatre roues. Suspension indépendante aux quatre roues. • Traction avant ou traction toutes roues motrices. • Versions berline et familiale. • Lève-glaces électriques. • Verrouillage électrique des portes. • Chaîne stéréo de 80 W avec lecteur de cassettes. Climatiseur. • Régulateur de vitesse

La Subaru Legacy — la berline de l'année, édition 1990 — s'en va vite. Beaucoup plus vite que vous ne le croyez. Voilà pourquoi il faut vous rendre bien vite chez votre concessionnaire Subaru qui vous fera profiter, entre autres, de l'ensemble HX comprenant le climatiseur, la chaîne stéréo de 80 W, les lève-glaces électriques, le verrouillage électrique des portes, etc. Alors, rendez-vous chez votre concessionnaire Subaru dès aujourd'hui!

Subaru Loto 90. Cet été, faites l'essai d'une Subaru et gagnez 2 \$, 5 \$, 10 \$, 50 \$ ou même 100 \$ instantanément. C'est facile et tout le monde gagne!\* Vous n'avez qu'à vous rendre chez votre concessionnaire Subaru et à faire l'essai routier d'une Subaru 1990. C'est tout! Dépêchez-vous, profitez de l'été et voyez votre concessionnaire Subaru participant dès aujourd'hui.

**SUBARU**

Plus on y pense, plus on a le goût de la conduire.

\* Aucun achat requis. Les participants doivent être âgés de 21 ans ou plus. Vous devrez répondre à une question mettant à l'épreuve vos connaissances pour tout prix d'une valeur de 5\$ ou plus. Détails et règlements chez les concessionnaires Subaru participants. Chance de gagner 100\$: 2 sur 366; 50\$: 5 sur 366; 10\$: 10 sur 366; 5\$: 20 sur 366; 2\$: 329 sur 366. \* Marque déposée de Subaru Canada, Inc. (VI)

**ESTRIE AUTO CENTRE**

4367 Boul. Bourque, Rock Forest, Québec (819) 564-1600

**SUBARU**  
**LOTO 90**

62841

**Woolco**  
CORRECTION

Dans l'annonce de mercredi 25 juillet (Gigantesque Vente trottoir) les illustrations des poussettes à 59.99 et 99.99 ont été inversées.

Nos excuses à notre clientèle.

17565

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quel qu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

**SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND  
ASBESTOS  
composez 0 et demandez Zenith 5-3060  
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT